

Flavescence dorée

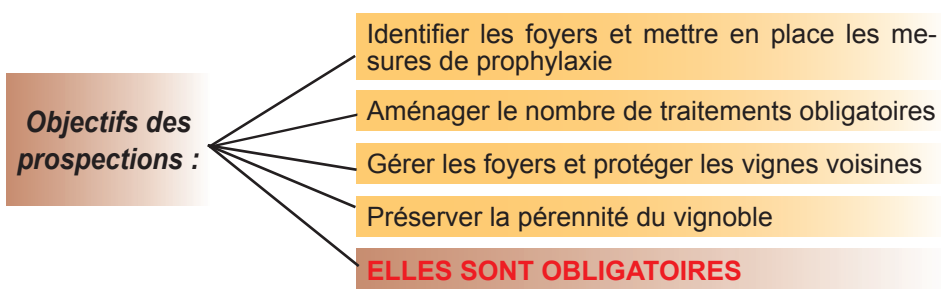
# Les résultats des prospections 2015-2018

Le premier cycle de prospection de la flavescence dorée, organisée par la FDGDON du Gers à la demande de l'ensemble des représentants professionnels de la viticulture gersoise, et conformément aux obligations réglementaires, s'est terminé. L'objectif était de prospector le vignoble dans son intégralité sur une période de 4 ans, de manière exhaustive et rigoureuse.

## Mieux prospector dans l'intérêt de chacun

Il n'existe actuellement aucun traitement permettant de lutter contre le phytoplasme responsable de la flavescence dorée. Mais des mesures simples permettent de contenir la maladie, voire de l'éradiquer si elles sont conduites de manière rigoureuse et dans la durée. La première consiste à surveiller le vignoble pour identifier ou non la présence

de la maladie. Les prospections doivent être réalisées en fin de l'été, lorsque les ceps expriment les symptômes (tuilage des feuilles et coloration, retard / mauvais aoûtement, dessèchement des grappes). La prospection permet d'identifier les foyers et d'appliquer les mesures de prophylaxie (arrachage des souches contaminées) pour supprimer l'inoculum.

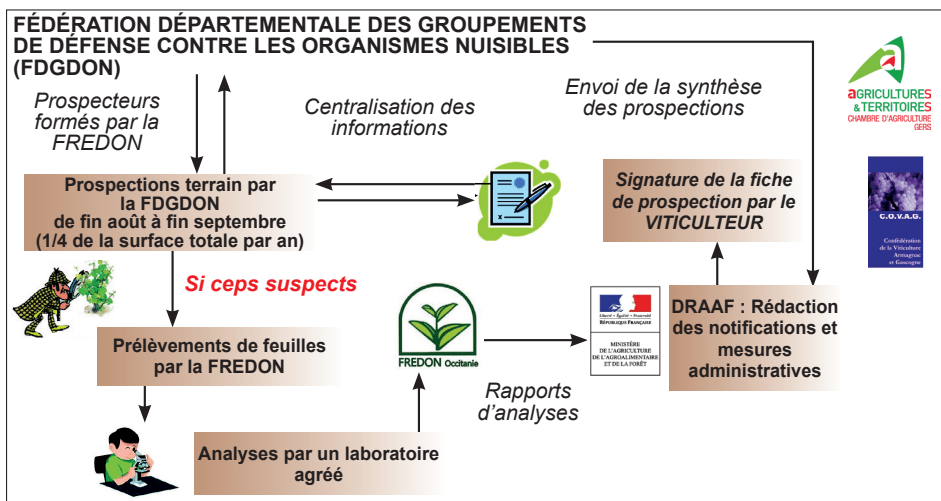


## Une nouvelle organisation depuis 2015

A la demande des organisations viticoles départementales, la surveillance du vignoble est réalisée par des équipes de prospecteurs de la FDGDON.

Elles sont formées à la reconnaissance des symptômes de la flavescence dorée. Cette prospection est annuelle, en référence aux

prescriptions réglementaires. Le cycle de la campagne de prospection a duré 4 ans, soit 1/4 du vignoble chaque année. Ce dispositif est coordonné à l'échelle départementale par la FDGDON et les GDON, en lien avec la FREDON Occitanie. En 2018, 3813 ha ont été prospectés.



## Etat de progression de la maladie

• Liste des communes identifiées comme contaminées ou ayant été contaminées depuis 2013 :

Cravencères, Cannet, Justian, Bouzon-Gelleville, Mourède, St Mont, Cazeneuve, Lagrault, Montréal, Eauze, Larroque sur L'osse, Sorbets, Sion, Nogaro, St Christie d'Armagnac, Pouydraguin, Lias d'Armagnac, Caubon, Laujuzan, Le Houga, Beaumarchés, Ju Belloc, Urgosse, Bretagne d'Armagnac, Espas, Loubédats, St Pierre D'Aubézies, Saragachies, Aignan, Couloumé Mondébat, Bassoles, Panjas, Maignaut-Tauzia, Beaucaire, Valence sur Baïse, Courrensan, Gondrin, Laurat, Fourcès, Castelnaud d'Auzan, Mouchan, Mansencôme, Maulichères, Condom, Castelnaud sur Auvignon, Lagardère, Bérault, St Puy, St Orens Pouy Petit, Réjaumont, Cézán, Marsolan, Saint Martin de Goynes, Saint Mézard, Gazaupouy, Roquelaure, Montesquiou, Juillac, Tasque, Viella, Estang, Labarthète, Lannepax, Ramouzens, Bazian, Saint Paul sur Baïse, Pouy Roquelaure, Sainte Christie, Maupas, Bourrouillan, Berrac, Cassaigne, Maulichères, Mormes, Noulens, Ayzieu, Bezolles, Castillon-Débat, Caupenne d'Armagnac, Caussens, Lagraulas, Larée, La Sauvetat, Lectoure, Manciet, Mauléon d'Armagnac, Salles d'Armagnac.

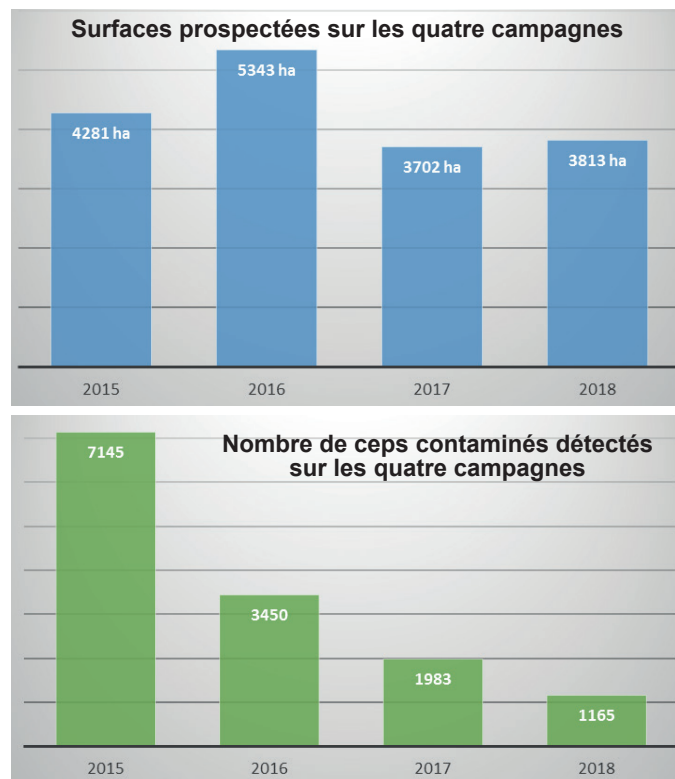
• Liste des nouvelles communes contaminées identifiées en 2018 :

Avéron-Bergelle, Ayguetinte, Belmont, Bonas, Lannemaignan, Lavardens, Montestruc, Préneron, Roquefort, Vic-Fezensac.



## Les résultats des prospections

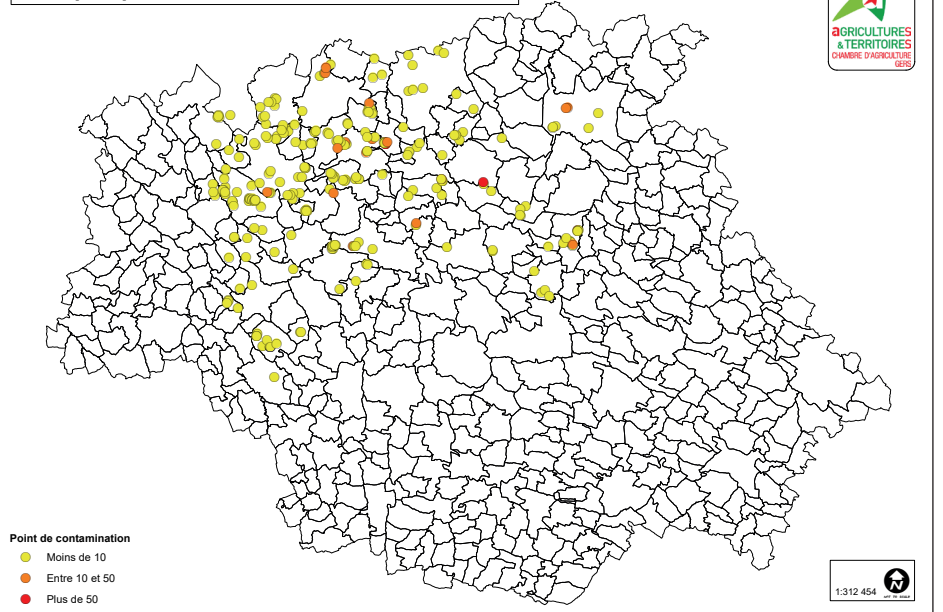
Cette année, aucun foyer important (> 15 % de la parcelle) n'a été identifié.



### Bilan 2018

- 336 exploitations prospectées,
- 3813 ha de prospectées,
- 10 nouvelles communes contaminées par la flavescence dorée,
- 1165 souches diagnostiquées flavescence dorée et/ou bois noir soit :
  - 108 foyers < 5 ceps,
  - 57 foyers contenant entre 5 et 50 ceps,
  - 4 foyers > 50 ceps.

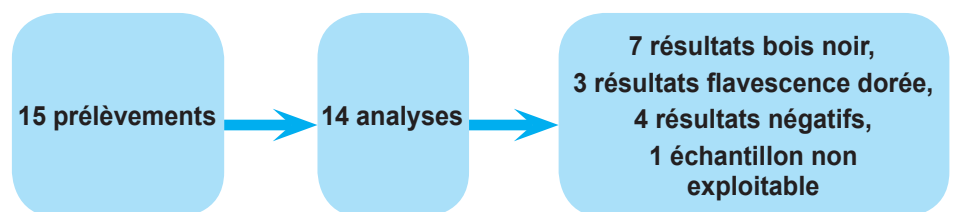
### Bilan prospection 2018 - Point de contamination



Les ceps présentant des symptômes de flavescence ont été marqués à la peinture orange, de la rubalise et un point de peinture orange ont été mis sur les piquets de tête pour permettre de trouver plus facilement les ceps suspects. Les exploitations prospectées ont chacune reçu une fiche reprenant les parcelles prospectées et les résultats les concernant, pour signature. Les résultats ont été transmis à la DRAAF et à la FREDON.

Des prélèvements ont été effectués pour analyser les secteurs nouvellement contaminés. Seules les parcelles demeurant sur des communes indemnes de flavescence dorée et/ou bois noir depuis plus de 3 ans sont systématiquement prélevées.

Les prélèvements peuvent également se faire à la demande des producteurs ou en cas de doute sur l'identification des symptômes. L'échantillonnage se fait sur 1 à 5 ceps. Les feuilles sont ensuite envoyées dans un laboratoire agréé. La méthode d'analyse est la PCR.



Résultats des prélèvements réalisés en 2018

Pour tous renseignements complémentaires, contact :  
Chambre d'agriculture du Gers - Pôle cultures pérennes,  
Carla Fabri - Tél. 05.62.61.77.13

